

# ***Les sujets évoqués en séance du 2 avril 2013***

## **Vote des subventions 2013**

Toutes les demandes et propositions faites par la commission « Finances » sont étudiées individuellement par les conseillers. Après discussion, il est décidé à l'unanimité d'attribuer les subventions pour un montant total de 29000 €.

## **Réforme des Rythmes scolaires**

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires qui sera appliquée à la rentrée 2014, un groupe de travail sera formé pour élaborer le Projet Educatif Territorial. Ce groupe serait composé d'élus, de membres du conseil d'école et d'enseignants. Les activités périscolaires à la charge de la commune pourront être organisées de plusieurs façons. Ainsi, le temps de pause du midi pourra être augmenté et permettre ainsi la mise en place de deux services. Il serait aussi possible de centrer les heures périscolaires soit  $\frac{3}{4}$  d'heure par jour sur 1 ou 2 journées pour une activité plus conséquente. Le temps scolaire serait alors récupéré sur les autres journées. Selon le Directeur de l'Inspection académique, une souplesse pourra être accordée dans l'organisation de ces activités.

## **Participation aux frais de scolarité**

La mairie d'Etriché nous a adressé une demande de participation financière pour les 5 enfants de Daumeray scolarisés sur sa commune. Cette participation ne couvrirait que les frais de fournitures et s'élèverait à environ 84,10 € par enfant. Il est souhaitable que ce système soit uniformisé entre toutes les mairies qui sont confrontées à cette situation à la fois d'accueil dans leurs écoles d'enfants non domiciliés sur leur territoire et à la fois d'enfants de leur commune scolarisés en dehors. Après discussion, accord à l'unanimité du conseil municipal sur ce principe et autorisation du règlement de la facture à venir de la mairie d'Etriché.

## **Projet de Pédibus**

Présentation d'un projet de mise en place d'un Pédibus sur la commune. Ce projet passe par la réalisation d'un cahier des charges précisant les modalités de ces déplacements pédestres des enfants pour aller à l'école, accompagnés d'adultes bénévoles. Les conseillers donnent leur accord pour que deux trajets soient proposés sur la commune pour la rentrée 2013.

## **Évaluation des risques**

Les communes sont dans l'obligation d'établir un document unique répertoriant les risques au travail. Cette évaluation est à réaliser à la fois sur chaque bâtiment communal et pour chaque salarié. La commune a reçu de l'entreprise FORMALOG un devis pour un logiciel qui permet de recenser l'ensemble de ces risques. Une fois ce recensement fait, la mairie devra mettre en place les mesures nécessaires pour diminuer ou éradiquer les risques évalués. Avant d'acquiescer ce logiciel, il sera présenté aux élus intéressés.

## **Villes et villages fleuris 2013**

L'inscription au concours « Villes et villages fleuris 2013 » est actuellement en cours.

### **Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)**

Présentation du projet de modification du circuit de randonnée de 18 kms. Cette modification est nécessaire afin de diminuer le pourcentage du circuit en goudron et le passer sous la barre des 30%. Pour faciliter les déplacements sur ces sentiers de randonnée, il est envisagé de prévoir des plans à la fois sur le circuit et à la fois au départ, dans le bâtiment du tir à l'arc.

### **Agriculture, Paysage et Environnement**

Dans le cadre d'actions menées avec la Chambre d'agriculture et la communauté de communes des Portes de l'Anjou, la mairie souhaiterait y associer les agriculteurs. Cette association passerait par la mise en place de réflexions sur l'ensemble des pratiques de chacun et sur les incidences de ces pratiques sur le paysage et l'environnement.

### **Plantations de haies 2013/2014**

Les particuliers ou entreprises qui souhaitent planter doivent se faire connaître en mairie, en précisant le linéaire à planter. Le dossier est pris en charge par la communauté de commune. Il est à noter que le Conseil Général verse les subventions directement aux particuliers lorsque ceux-ci auront planté.

### **Film de présentation sur Daumeray**

Monsieur PAVIOT Sylvain va réaliser un petit film de 3 à 4 mn sur la commune de Daumeray. Ce film sera mis sur le site Internet de la commune.